



Un soutien au parcours de l'enfant

**Journées Formations - Action des
24 et 25 novembre 2011**

Organisées par le CREAL Bretagne

Sommaire

-  Les SESSAD dans le contexte de la loi du 11 février 2005
-  L'évolution de l'offre des SESSAD depuis 2005 : des SESSAD en développement
-  Enjeux et perspectives

— I. Les SESSAD dans le contexte de la loi du 11 février 2005

— Des SESSAD antérieurs à la loi (fin des années 1980)

- Créés dans l'objectif de conforter l'intégration scolaire
- A une époque où l'obligation nationale découlant de la loi du 30 juin 1975 est centrée sur les soins, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle.

— Les SESSAD dans le contexte de la loi du 11 février 2005 (suite)

— Avec la loi de 2005, **3 représentations nouvelles s'imposent:**

- Une nouvelle définition du handicap (article L 114 du CASF)
 - De la notion de déficience à la notion de limitation d'activités ou de restriction de participation à la vie en société
 - En raison d'altérations d'une ou de plusieurs fonctions
 - A considérer dans l'environnement de la personne
- Une nouvelle conception des prestations
 - D'une logique de placement et d'accueil à une logique de compensation à travers des prises en charge personnalisées
- Une nouvelle organisation des institutions
 - Concevoir et mettre en œuvre une offre d'établissements et services coordonnés en réponse à la diversité des besoins des personnes.

— Les SESSAD dans le contexte de la loi du 11 février 2005 (suite)

— Les SESSAD dans le cadre de la scolarisation

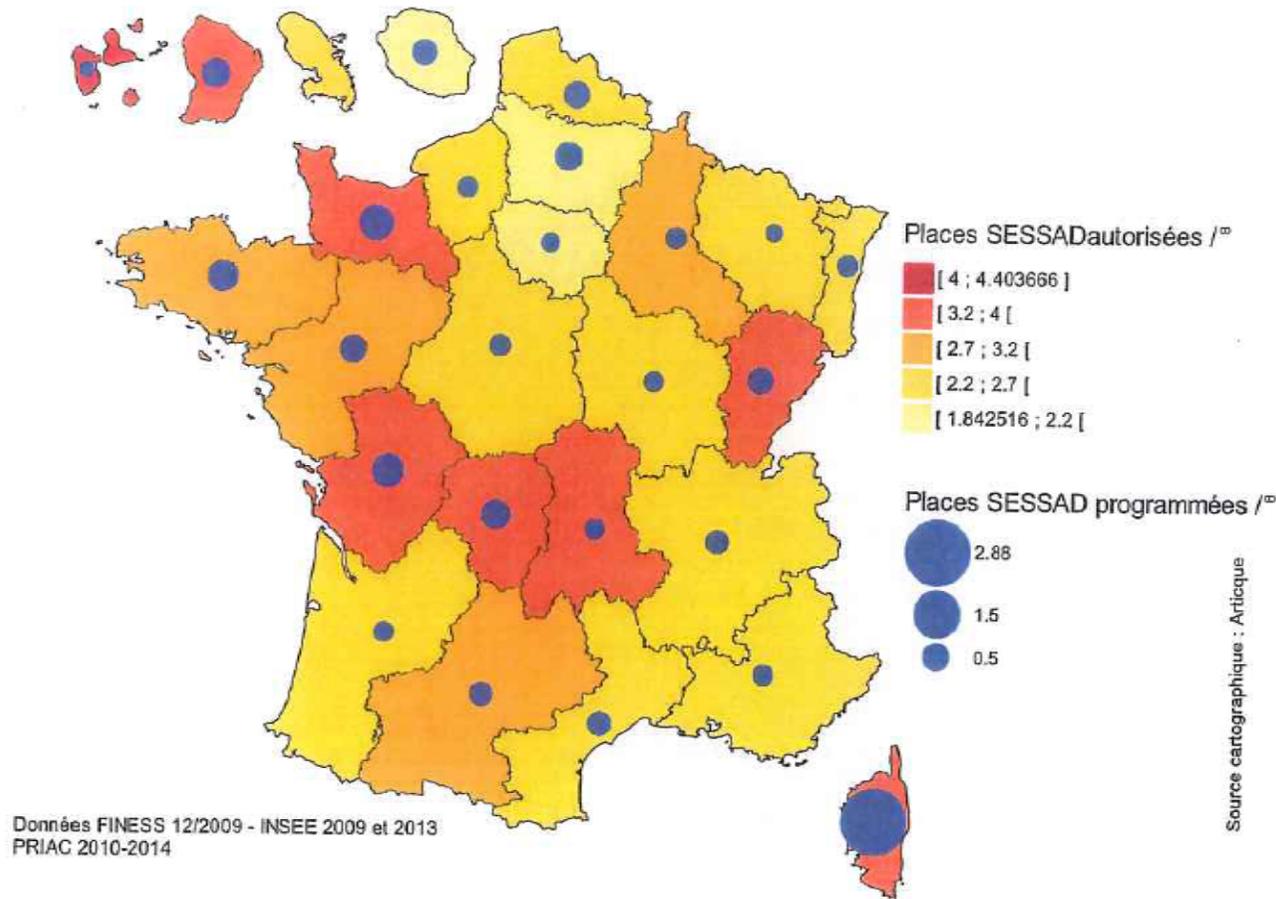
- - La loi de 2005 et ses décrets posent le principe que :
Tout enfant présentant un handicap est inscrit dans l'école la plus proche de son domicile, lequel constitue alors son établissement de référence
- - Conséquences =
des adaptations de l'offre pour l'éducation nationale et au titre des accompagnements médico-sociaux.

— II. L'évolution de l'offre des SESSAD depuis 2005 : des SESSAD en développement

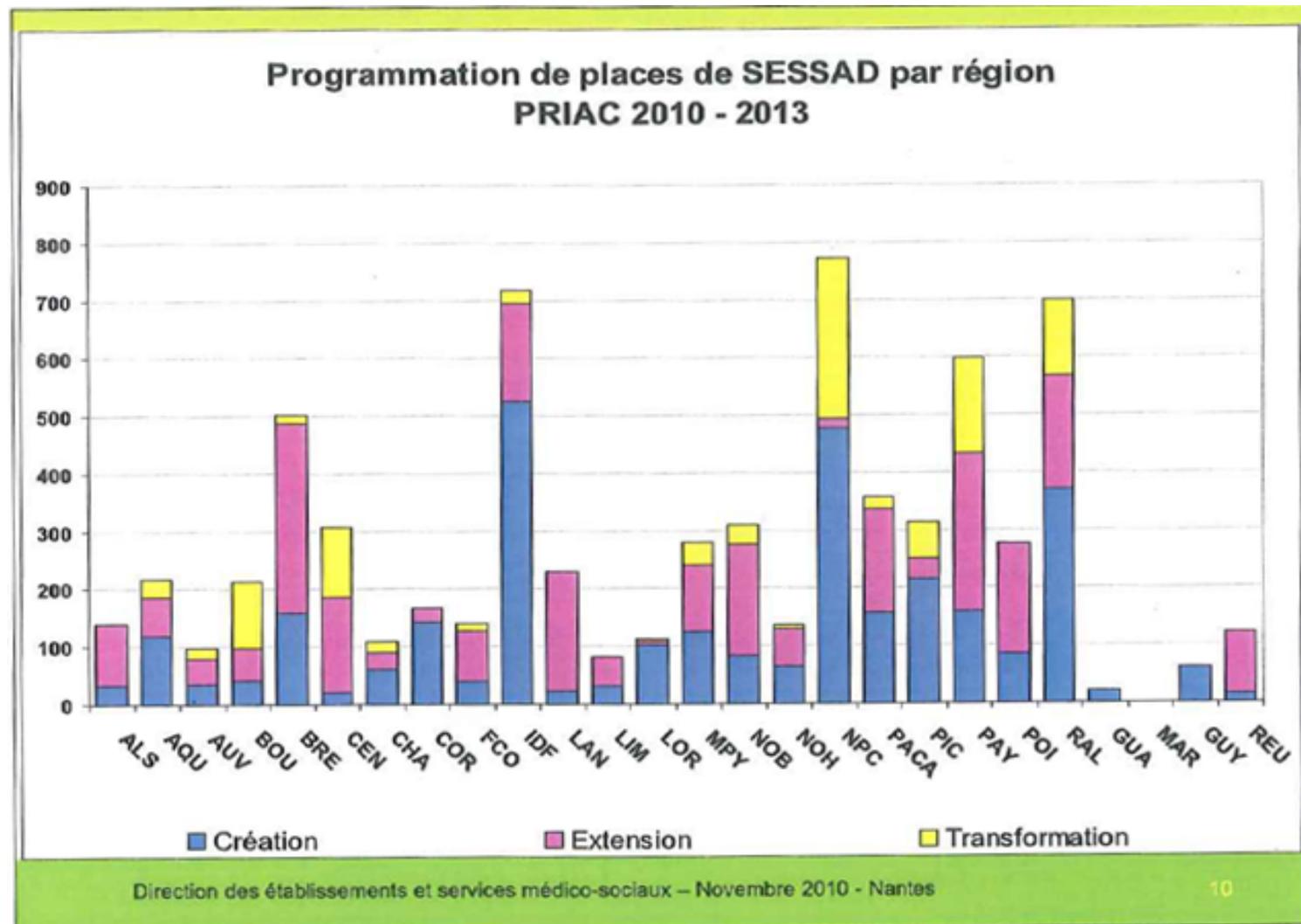
- **Au niveau national:** de 20 000 entre le 1/01/ 2002 à 40 000 au 1/01/2010
- **En Bretagne:** de 1.787 places au 1/01/2005 à 2.419 places fin 2011 (+ 632 places en 7 ans).

L'évolution de l'offre des SESSAD depuis 2005 : des SESSAD en développement (suite)

Places de SESSAD programmées 2010-2014 pour 1000 enfants de 0 à 20 ans
au regard du taux d'équipement en SESSAD fin 2009



L'évolution de l'offre des SESSAD depuis 2005 : des SESSAD en développement (suite)



— III. Enjeux et perspectives

— Optimiser l'équation besoin/ offre/demande

- Tenir compte de la demande
- Poursuivre le développement des SESSAD
- Affiner la connaissance des besoins

— Enjeux et perspectives (suite)

— Poursuivre la construction de parcours personnalisés :

- Clarifier le rôle des acteurs et articulation des interventions (notamment passage de relai)
 - Entre SESSAD/CAMSP/CMPP et CMP
 - et avec les professionnels libéraux
- Tenir compte de l'émergence de besoins nouveaux
 - Notamment au moment de l'entrée dans la vie sociale et professionnelle.

— Enjeux et perspectives (suite)

— Préciser la place et le rôle des SESSAD dans le cadre du SRO-MS :

- Thématique 'Observation partagée'
(partager l'information entre acteurs pour améliorer la connaissance des populations concernées)
- Thématique 'Dépistage et prise en charge précoce du handicap'
(rôles respectifs et articulations entre CAMSP et CMPP, mais également en lien avec les SESSAD)

— Enjeux et perspectives (suite)

— Engager une étude qualitative sur les SESSAD avec le CREAI

Objectifs

- Analyse comparative des orientations SESSAD
 - Caractéristiques des modalités de prescription au niveau de chaque MDPH
- Analyse comparative des durées de prise en charge par les SESSAD
- Typologie des modalités d'accompagnement
 - Caractère hétérogène ou non des modalités d'accompagnement et principales différences observées
- Analyse de l'organisation des passages de relais entre acteurs médico-sociaux
- Analyse de l'organisation des complémentarités entre SESSAD et acteurs de la pédo-psychiatrie

— Enjeux et perspectives (suite)

Méthodologie

- Réalisation d'un questionnaire
- Collecte des données auprès de l'ensemble des SESSAD (fin novembre 2011)
- Entretiens semi-directs auprès d'un panel de SESSAD (entre janvier et mars 2012)
- Synthèse en mai 2012
- Restitution à la rentrée 2012
- Automne / Hiver 2012 - 2013 : mise au point d'orientations et d'un plan d'actions.